



SAINT CIERS DE CANESSE

Sommet des Côtes de Bourg

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se tiendra à la Mairie **le Lundi 08 avril 2024 à 19 heures 30.**

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

- Adoption du compte-rendu de la précédente séance,
- Passage à la nomenclature M57 – Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement,
- Fixation des taux d'imposition pour 2024,
- Budget primitif 2024,
- Demande de Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes (FDAEC) 2024,
- Travaux de voirie 2024/ Choix de l'entreprise,
- Travaux d'isolation des murs extérieurs du bâtiment cantine à l'école maternelle et primaire/ Choix de l'entreprise,
- Changement de chauffage à l'école maternelle et primaire /Choix de l'entreprise,
- Changement des huisseries locaux mairie /Choix de l'entreprise,
- Acquisition d'une auto-portée /Choix de l'entreprise,
- Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde pour le lancement d'une consultation pour la passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire (santé et/ou prévoyance),
- Désignation d'un délégué titulaire au Syndicat Mixte Intercommunal Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement (SMIAEPA) du Bourgeais,
- Désignation d'un délégué suppléant au Syndicat Intercommunal des Etablissements Scolaires du Second degré (SIES) de Blaye,
- Modification des statuts de la Communauté des Communes de Blaye (CCB),
- Questions diverses.

Fait à la Mairie, le 27 mars 2024.

Le Maire,

